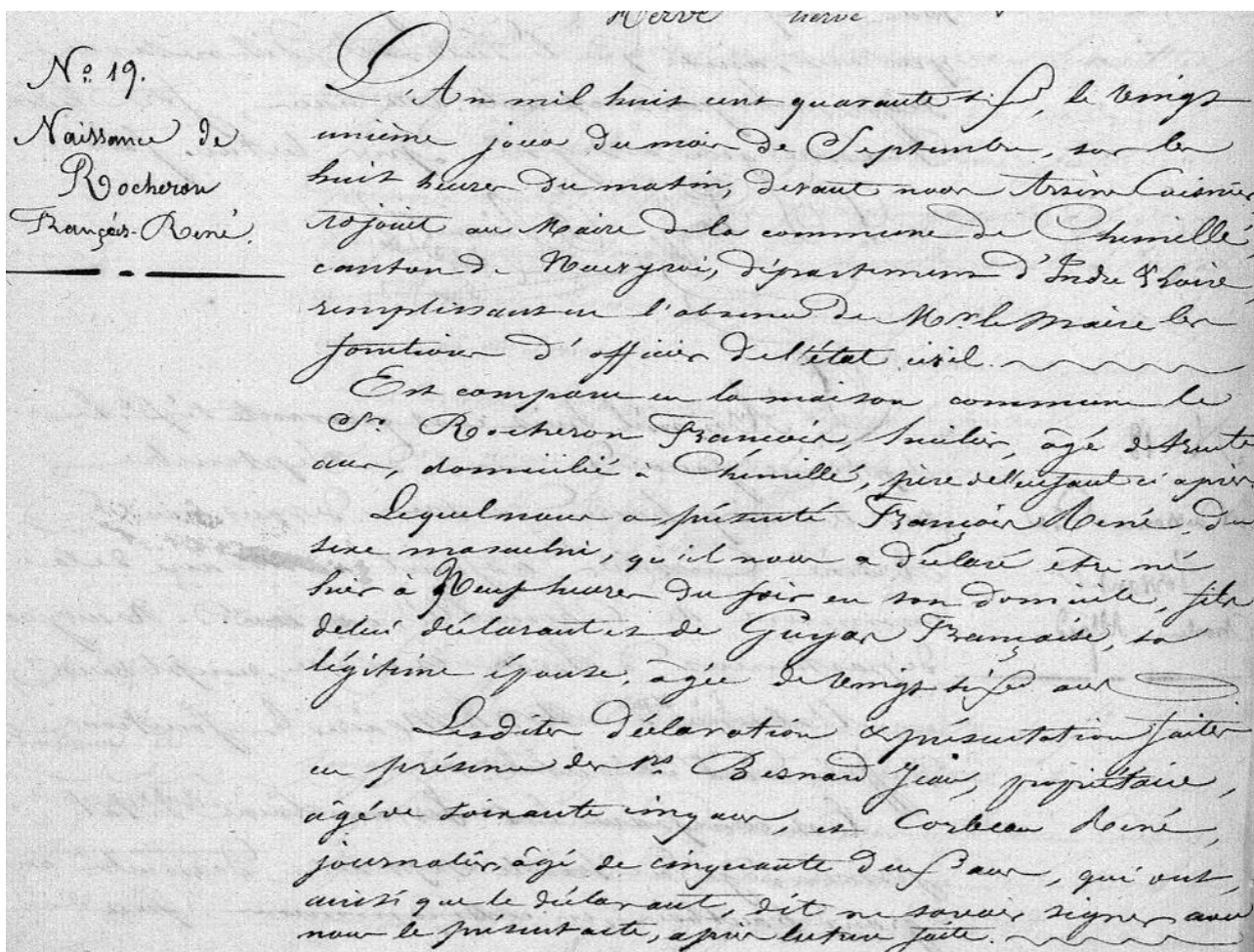


ROCHERON François René, maire de Saint Christophe sur le Nais, d'octobre 1899 à mai 1912

Rocheron François René était né à Chemillé sur Dême le 20 septembre 1846.
Son père, François Rocheron était huilier, né à Villedieu le Château (41), le 22 avril 1817.
Sa mère, Françoise Marie Guias était née à Luceau (72), le 24 avril 1819.
Ses parents s'étaient mariés à Chemillé, le 29 juillet 1845.



Voici son acte de naissance.

En 1846, dans le recensement annuel de Chemillé sur Dême on retrouve le nouveau couple.

130	387	Rocheron	François	huilier chef de ménage	1				29
	388	Guyon f. Rocheron	Françoise	sa femme			1		27

On le retrouvera dans les recensements suivants, 1851, 1856, 1861, 1866, 1872. qui feront apparaître la naissance de 4 enfants : François René, Louise, Jules et Auguste.

En 1872, il ne reste plus que les parents au foyer.

161	161	429	Rocheron	François	Cultivateur Chef ménage	1			86	François ou à Villedieu Loire chef
		430	Guias	Françoise	sa femme			1	81	François ou à Luceau sa femme

174 1	7	Rocheroz	françois	leur fils	1					35
	8	Guyas	françois	sa femme				1		35
	9	Rocheroz	françois	leur fils	1					10
	10	Rocheroz	Louise	leur fille				1		8
	11	Rocheroz	Jules	leur fils	1					5

Sur le recensement de 1856, on voit apparaître les 3 premiers enfants du couple, François, Louise et Jules. Un quatrième, Auguste, naîtra en 1857.

Nous ne connaissons rien des études pratiquées par François René pour devenir notaire. Peut-être a-t-il été clerc chez un autre notaire, mais ce n'est qu'au recensement de 1886, alors qu'il a déjà 39 ans, que nous le retrouvons installé à Saint Christophe, sur la place du Marché (la place Jehan d'Alluye actuelle).

Il y exercera sa profession jusqu'en 1921, date de sa dernière apparition dans un recensement de notre commune. Cette année-là, de même qu'en 1911, il travaille avec un clerc qui n'est autre que son neveu Maurice Rocheron.

François René ne s'est jamais marié et il meurt donc célibataire, le 3 octobre 1924, à Saint Christophe.

ACTE N° 21
 du 4 Octobre 1924
 (3) Décès N° 21
 du 3 Octobre 1924
 de François René Rocheron
 Célibataire

Le 3^e du mois d'Octobre mil neuf cent vingt-quatre, à cinq heures quinze minutes du jour, François René Rocheron né le 18 août 1884 à Chamilly-sur-Oise (Indre-et-Loire) le 18 août 1884, fils de M. Rocheron, notaire, et de Guyas Françoise, profession de - - - - -
 (1) son épouse profession de - - - - -
 domiciliés à Chamilly-sur-Oise (Indre-et-Loire)
 (2) Célibataire
 demeurant à Saint-Christophe Grande Place
 est décédé en son domicile

DONT ACTE dressé par Nous, Officier de l'Etat civil, le 4^e Octobre mil neuf cent vingt-quatre, à onze heures du jour, sur la déclaration de Maurice Rocheron, âgé de trente-quatre ans, profession de Clerc de Notaire, demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire) veuve du défunt, et de son oncle, âgé de cinquante-quatre ans, profession de - - - - - demeurant à Saint-Christophe (Indre-et-Loire) mari du défunt, qui lecture faite, ont signé avec Nous, Octave Bourgeois, Maire, Officier de l'Etat Civil

LES DÉCLARANTS, L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL,

Ajouter, selon le cas :
 (1) " son épouse " ou " sa veuve " :
 (2) " célibataire " : " époux (ou épouse) de " : " veuf (ou veuve) de " : " divorcé (ou divorcée) de " :
 (3) décès, mort-né ou transcription n°

C'est ce neveu, Maurice Rocheron qui prendra sa succession et que l'on retrouvera notaire sur la place du Marché de Saint Christophe, en 1926. Il y sera encore en 1931. En 1936, il n'y a plus d'étude notariale à Saint Christophe et c'est M. Robouam Lucien qui habite la maison qui abritait l'étude, il y est recensé comme clerc de notaire, employé par Maître Bouton, le notaire de Saint Patern-Racan.



Sur cette carte postale du début du 20^e siècle, on aperçoit, à l'extrême gauche, la maison qui servait d'étude à François René Rocheron.



La maison en 2023, propriété de Mme Robouam qui ne l'habite plus puisqu'elle vit à la maison de retraite.

Annonces judiciaires

Etude de M^e Henri POIRIER, avoué à Tours, rue de Clocheville, 8, successeur de M^e SAINT-HÉRANT. Et de M^e ROCHERON, notaire à Saint-Christophe.

A VENDRE

SUR LICITATION EN 23 LOTS

DIVERS IMMEUBLES

CONSISTANT EN :

Maison d'habitation et dépendances, cour, jardin, grange, terre, vignes, prés, bois taillis, etc.

L'adjudication aura lieu le dimanche 25 juillet 1886, à 1 heure après midi, en l'étude et par le ministère de M^e Rocheron, notaire à Saint-Christophe.

VENTE PAR ADJUDICATION

Sur folle enchère

Le samedi 26 septembre 1891, à midi, à l'audience des saisies immobilières du tribunal civil de Tours, au palais de justice, à Tours, boulevard Béranger,

D'une propriété nommée la Perrine, sise ville de Saint-Christophe.

Mise à prix, 15,000 fr.

D'une vaste halle, même ville,
Mise à prix, 1,000 fr.

D'une maison et closerie, nommée Beausoulage, sise commune de Saint-Christophe

Mise à prix, 15,000 fr.

Et d'un terrain en jardin, même commune,

Mise à prix, 400 fr.

S'adresser pour tous les renseignements :

A M^e ROUX, avoué ;

A M^e ROCHERON, notaire, à Saint-Christophe, rédacteur et dépositaire de la minute du cahier des charges ;

Et au greffe du tribunal où se trouve déposé le dit cahier des charges.

VENTE

Sur conversion de saisie et par adjudication

De la propriété la PERRINE

Comprenant maison de maître, autre corps de bâtiment, cave, cour, jardin, jardin anglais, potager, verger, hangar, terrain en prairie et culture, lavoir et autres dépendances, ville de Saint-Christophe.

D'une maison sur la principale place de la même ville, comprenant trois corps de bâtiments.

Et de la closerie de Beausoulage, commune de Saint-Christophe, comprenant bâtiments d'habitation, puits, cour, vigne blanche et rouge

en 20 lots

Sauf réunion pour ceux formés de la closerie de Beausoulage.

Le dimanche 30 septembre 1888, à 1 heure de l'après-midi, par le ministère et en l'étude de M^e Rocheron, notaire, à Saint-Christophe.

S'adresser pour les renseignements :

Au dit M^e ROUX, avoué, poursuivant ;

A M^e HERVÉ, avoué co-licitant, à Tours ;

Et à M^e ROCHERON, notaire à St-Christophe, dépositaire du cahier des charges.

Quelques annonces de ventes impliquant Maître Rocheron.

Intéressons-nous maintenant à la carrière de François René Rocheron, élu de Saint Christophe. Suite à la démission de M. Chauvin, maire, des élections municipales partielles ont lieu en **octobre 1899**, pour élire 3 nouveaux conseillers qui sont installés lors de la réunion du **8 octobre 1899**.

Présents : Brossard, Baillardeau, Chevreau, Delaunay, Étienne, Saulay, Terpreau, Sajous, Rocheron, Brault, Piochon.

Installation de MM Rocheron, Brault et Piochon, nouveaux conseillers municipaux.

Élection du maire : M. Rocheron François, notaire, est élu maire avec 8 voix. Il remplace M. Chauvin Louis, démissionnaire.

François René Rocheron sera élu maire dès son premier mandat de conseiller municipal.

Les 6 et 13 mai 1900 se déroulent de nouvelles élections municipales générales, cette fois.

Le 20 mai suivant, c'est l'installation du nouveau Conseil Municipal, puis élection du maire et de l'adjoint.

Ont été élus lors des élections, 12 conseillers municipaux : Rocheron François-René, Piochon Louis, Brossard Léon, Chevreau Louis, Sajous Antoine, Saulay Alexandre, Baillardeau Louis, Brault Jean, Delaunay Désiré, Étienne Ambroise, Terpreau Louis, Durand Pierre.

M. Rocheron François René est élu maire.

M. Brossard Léon est élu adjoint.

Dans son édition du 1er juin, L'Union Libérale, journal Républicain Radical de Touraine publie cet article concernant ces dernières élections.

Nos Municipalités
SAINT-CHRISTOPHE. — On nous écrit le 30 mai :
Ont été nommés à Saint-Christophe : maire, M. Rocheron, René, rép., par 11 voix ; adjoint, M. Brossard, Léon, rép. radical, par 11 voix.
Le conseil municipal est composé de 9 républicains, 1 douteux, 2 cléricaux.
Malgré la pression cléricale et réactionnaire, au scrutin de ballottage pour faire passer Dom Emilien, cléricale de la plus belle eau, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, élection travaillée, depuis deux ans, par le curé et ses dévotés ; malgré toutes leurs belles promesses ce monsieur a obtenu une superbe veste.

La République d'Emilien et du curé ne régnera pas à Saint-Christophe. Les électeurs auront toujours assez de bon sens pour reconnaître que ces gens ne veulent pas le bien-être des travailleurs, qu'ils ne cherchent que la domination et à faire des esclaves.
Plusieurs fournisseurs du pays passant pour douteux, s'en sont déjà aperçus depuis les élections. C'est mesquin !

Émilien dont il est question dans cet article n'était autre qu'Émilien Desmousseau de Givré vivant à la Perrine.

Le principal projet du Conseil Municipal, pour le mandat 1900-1904, fut la construction d'un nouveau pont sur le Nais, aux Grands Moulins.

Le 9 juin 1901, le Conseil vote les recettes pour 1901 et le budget primitif 1902. La commune versera une contribution de 1000 F pour la reconstruction du pont des Grands Moulins.

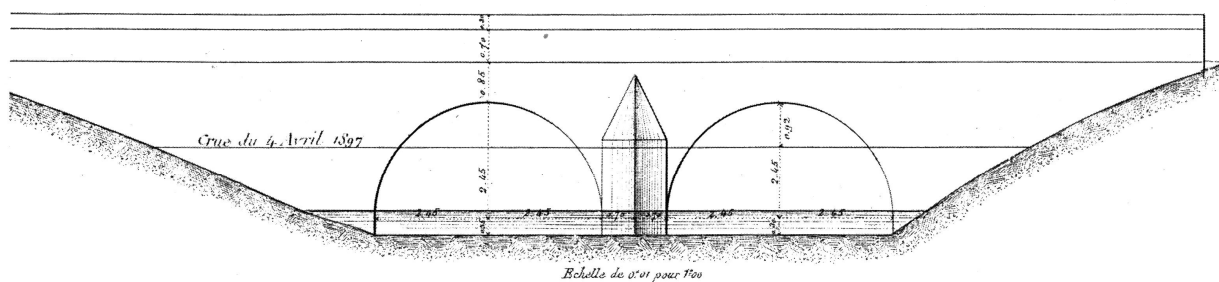
Le 28 juillet 1901, le Conseil approuve l'achat d'une partie de cour et emplacement de bâtiments (écurie et moulin à écorce) situés aux Grands Moulins et appartenant aux époux Chevreau-Chauvin ; ceux-ci faciliteront les abords du nouveau pont (420 F pour l'achat et 1250 F d'indemnité pour reconstruire les pignons).

Le 16 février 1902, le Conseil adopte le nouveau projet d'alignement du chemin de grande circulation N° 72 (Grands Moulins).

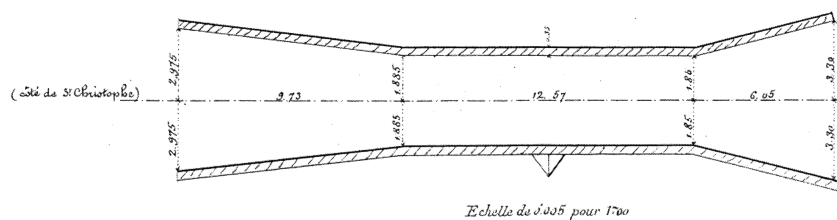
Le 28 juin 1903, grande fête d'inauguration de l'Hôtel de ville et du pont des Grands Moulins. Assistaient à cette cérémonie : MM Lardin de Musset, préfet d'Indre et Loire, Belle, sénateur, Tiphaine, député, Peyhaud, inspecteur d'Académie, Charrier, inspecteur primaire, Mascard, agent voyer en chef, Clisson, agent voyer cantonal, Bazoge et Paugoué, conseillers d'Arrondissement, Godefroy, maire de Neuillé Pont Pierre et plusieurs autres notabilités.

LE PONT DES GRANDS MOULINS AVANT SA RECONSTRUCTION DE 1903

Elévation



Plan



Plan de l'ancien pont en pierres et trop étroit.
Ci-dessous, le nouveau pont en métal.

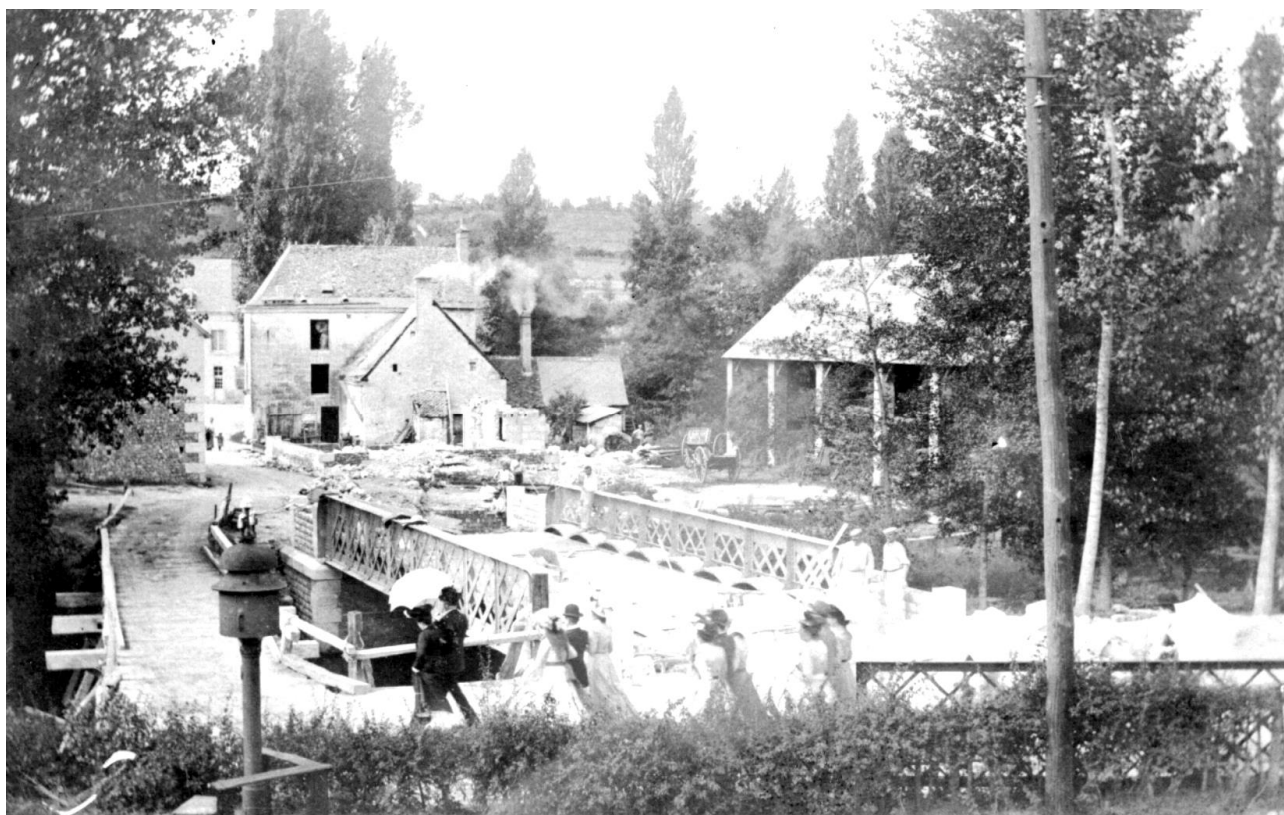


Photo prise par M. Maurice Chevreau, mort à la guerre 14-18. Nous pouvons voir le pont provisoire, le nouveau pont presque achevé et le bâtiment du moulin à tan qui a été démoli pour élargir la chaussée, il sera rebâti un peu plus tard.

Article du journal tourangeau "La Dépêche", du samedi **27 juin 1903**, publiant le programme de l'inauguration.

Voici le programme des fêtes qui auront lieu demain 28 juin à Saint Christophe à l'occasion de l'inauguration de l'Hôtel de ville et du pont des Grands Moulins.

- A 1 h, Place de l'Hôtel de ville, réception de M le Préfet, MM les sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement et des maires du canton, inauguration de l'Hôtel de ville et vin d'honneur offert par la municipalité, formation du cortège.

- A 1 h ½, sur la Place d'Armes, revue des pompiers.

- A 2 h, inauguration du pont, exécution du chœur : "Aimons la France", paroles de P. Pinasseau et musique de J. Egal (80 exécutants).

- A 3 h, visite des écoles par les autorités.

- A 4 h, concert par la musique.

- A 6 h, banquet par souscription, à l'hôtel du Croissant.

Illumination, feu d'artifice, bals publics gratuits.

Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer.

Le maire, Rocheron

Voici quelques extraits de l'article paru dans "La Dépêche" du mardi 30 juin relatant l'inauguration.

Coquettement situé au milieu d'un décor de verdure, Saint Christophe dont les vins blancs, disons-le en passant, ont une réputation fort justifiée, serait la plus heureuse des communes si le chemin de fer qui traverse le bourg - voulait bien s'y arrêter. Mais voilà, la Compagnie d'Orléans refuse de faire établir une halte et, par suite, les habitants doivent faire près de 2 km pour aller prendre le train à St Paterne.

C'est donc à St Paterne qu'ont été reçus, hier, à leur descente de wagon, M le Préfet, M Belle, sénateur, M Tiphaine, député, M Peytraud, inspecteur d'Académie, M Charrier, inspecteur primaire, M Mascard, agent voyer en chef, M Clisson, agent voyer d'arrondissement, etc.

A la gare se trouvaient : MM Rocheron, maire de Saint Christophe et Brossard, adjoint, Paugoué et Bazoge, conseillers d'arrondissement, Godefroy, maire de Neuillé-Pont-Pierre, etc.

Le temps est superbe quoique vraiment par trop chaud ! Après quelques mots de bienvenue, les invités montent en voiture et en route pour Saint Christophe.

Dès que les officiels ont traversé la haie formée par les sapeurs pompiers, M. Rocheron prend la parole en ces termes :

"M le Préfet, Au nom de la ville de Saint Christophe et du Conseil municipal de cette cité, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue.

Votre présence nous cause la plus vive satisfaction. Elle nous prouve l'intérêt que le Gouvernement de la République porte à tout ce qui peut contribuer à améliorer la condition matérielle et morale de nos populations laborieuses. Je puis vous assurer que vous trouverez ici l'accueil le plus respectueux et le plus cordial "

Après le vin d'honneur, commence la visite de l'Hôtel de ville. La salle de séance du Conseil municipal est admirée comme il convient. L'ameublement, notamment, vaut d'être signalé. M Hilarion a fait don d'un tableau représentant Saint Christophe qui ne manque pas de mérite.

Sous le soleil brûlant, le cortège se forme et, musique en tête, nous nous rendons sur la Place d'armes pour la revue des pompiers.

En route maintenant pour l'inauguration du pont.

Un ruban tricolore nous arrête, il barre l'entrée du pont. M le maire ouvre un écrin, en retire une paire de ciseaux en vermeil et la remet à M le Préfet qui coupe le cordon. Nous pénétrons sur le pont. C'est une construction métallique d'une seule travée jetée sur l'Escotais ayant 14 m de longueur et 6 m de largeur. Ce pont qui a coûté 15 000 F en remplace un de pierres qui était d'une largeur insuffisante. L'auteur du projet est M Clisson, agent voyer d'arrondissement.

M Tiphaine dit que c'est le département qui a fourni les fonds nécessaires. "Il est regrettable, dit-il, que cette inauguration n'ait pas eu lieu au mois d'octobre car nous aurions vu l'Escotais couler en torrent, tandis qu'aujourd'hui, avec 50 degrés de chaleur "

Autre préoccupation du Conseil Municipal : l'école communale.

Le 16 septembre 1903, le maire communique au Conseil : M. le Ministre, en vue de la création d'un poste d'institutrice adjointe à l'école de filles, demande que le Conseil prenne l'engagement d'inscrire pendant dix ans, au nombre des dépenses obligatoires de la commune, les dépenses qui lui incomberont pour la classe enfantine. Le Conseil accepte.

Le 7 février 1904, suite à la création de la classe enfantine, il a fallu séparer l'école des filles par une cloison exécutée par M. Merle, plâtrier, pour la somme de 127, 55 F

Le 15 mai 1904, installation du nouveau Conseil Municipal et élection du maire et de son adjoint. 12 conseillers municipaux élus lors des élections des 1^{er} et 8 mai : Brault Jean, Piochon Louis, Rocheron François-René, Delaunay Désiré, Sajous Antoine, Brossard Léon, Chevreau Louis, Broche-rieux Jean, Terpreau Louis, Langevin Gérard, Morisseau Georges, Ragot Julien (absent non excu- sé).

Élection du maire : Rocheron François-René

Élection de l'adjoint : Brossard Léon

Ces élections entraînent quelques réactions parmi les électeurs comme le relate l'Union Libérale quelques jours après.

St

Christophe, le cléricanisme venait d'être définitivement vaincu. Erreur.

Il est vrai que Desmousseaux n'était pas candidat, il est usé. Le parti a subi son plus grand échec au 1er mai, dans la per- sonne du fameux cléricale nationaliste Hil- arion, le vrai porte-drapeau, 401 voix sur 270 votants et, le 8 mai, dans la personne du jeune Lehoux, 51 voix sur 233 votants. Le premier, habitant Paris et payant en- viron 17 fr. d'impôts à Saint-Christophe, était venu quelque temps avant les élec- tions, préparer sa candidature et baiser l'anneau de Monseigneur à la confir- mation.

Pendant la période électorale, les Des- mousseaux se réunissaient tous les jours, chez le curé, toute la gent dévote et clé- ricale était sur pied, regardant en dessous et se réjouissant d'avance.

Ils voyaient déjà leur fameux candidat, quoique habitant la capitale, maire de Saint-Christophe pour le bien-être de l'E- glise et de ses saints.

Dans la semaine du 25 avril au 1er mai, ne reculant devant aucun sacrifice, ils ont eu à leurs gages un camelot du pays, di- rigeant deux autres camelots, envoyés pro- bablement de Paris par l'homme vani- teux.

Les camelots parcouraient la campagne, portant à profusion des bulletins de vote et la bonne parole aux électeurs et déni- grant les principaux éléments républi- cains de la localité. Rien n'y a fait.

Les électeurs intelligents savent ce que valent les belles promesses.

Les cléricaux sont restés sur le pavé et les candidats républicains sont passés avec une belle majorité.

Électeurs, vous savez que la République est le gouvernement des humbles et des travailleurs. Soyons vigilants, veillons toujours, car, à un moment donné, cette bande noire cherchera à relever la tête.

Un groupe de républicains d'avant-garde.

Saint-Christophe

Une lettre. — On nous écrit :

Monsieur le directeur,

Je n'ai lu que tardivement votre article du 26 mai sur Saint-Christophe ; devant l'indignation qu'il a provoquée parmi notre brave population, je me permets de vous écrire cette lettre, et compte sur votre courtoisie habituelle pour l'insérer dans votre estimable journal, et dire aux républicains d'avant-garde que, lorsqu'on a le bonheur d'avoir dans son pays un brave homme que l'on attaque par der- rière quand il n'est pas là pour se défen- dre (car il ignore sans doute cette litté- rature de mauvais goût), il est juste que d'honnêtes gens se disent fiers de com- pter au nombre de leurs meilleurs compa- triotes cet enfant du pays, qui a, pendant quarante ans, travaillé pour amasser une fortune loyalement gagnée, dont il a sa- crifié une notable partie des revenus pour l'embellissement et l'amélioration de notre joli petit pays, sans autre but, exempt de vanité, que faire du bien à ses semblables, attendu qu'il n'a jamais sollicité aucun honneur politique.

J'ajouterai un mot :

Que tous les républicains sincères lui ressemblent et la République ne fera qu'y gagner sûrement.

Qu'il soit venu voir sa vieille mère ma- lade juste au passage de l'archevêque, qu'il l'ait salué, cela prouverait qu'il est bien élevé, voilà tout!

Il ne faudrait pas que par la faute d'un exalté, tout un pays puisse en souffrir ; c'est pourquoi je compte sur votre bon sens pour mettre au point un regrettable incident que tout le monde déplore.

Un républicain libéral.

Comme on peut le remarquer après avoir lu ces deux articles, Eugène Hilarion ne faisait pas l'unanimité parmi les électeurs christophoriens.

Un nouveau projet pour ce mandat, les trottoirs et caniveaux.

Le 9 avril 1905, le Conseil considérant que la ville de St Christophe est encore dépourvue de trottoirs, que l'établissement de ces trottoirs contribuerait considérablement à l'embellissement, à la sécurité et à la propreté des rues, il prie M. le Préfet de bien vouloir avoir la bienveillance de demander le concours du Conseil Général pour l'établissement à St Christophe de trottoirs et caniveaux sur le chemin de grande communication N°6 de Luynes à Château du Loir, dans la traversée de la ville. Le Conseil s'engage, dès maintenant, à voter la somme qui lui incombera dans la dépense, dès que le projet sera établi.

Le 25 mars 1906, le Conseil Municipal de St Christophe approuve les plans et devis dressés par M. l'agent voyer cantonal concernant l'établissement de trottoirs dans la traversée de la ville depuis la Place de la mairie jusqu'à l'église. Il décide que le contingent de la commune dans la dépense, soient 2 900 F, sera pris sur le montant d'une souscription de pareille somme faite en faveur de la commune par M. Eugène Hilarion, propriétaire demeurant à Paris, 290, Rue de Charenton, à la date du 20 mars courant, laquelle souscription est acceptée avec reconnaissance.

Le 11 novembre 1906, le Conseil considérant que les trottoirs dont la construction vient d'être mise en adjudication ne seront établis que sur le chemin de grande communication de Luynes à Château du Loir, prie M. le Préfet de bien vouloir avoir la bienveillance de demander le concours du département pour l'établissement de trottoirs et caniveaux sur le chemin de grande communication N°6, jusqu'au carroi des Grands Moulins (en plus sur le chemin de grande communication de St Aubin à Château Renault, jusqu'à la hauteur de la maison de M. Hilarion).

Le Conseil Municipal s'engage dès maintenant à voter la somme qui lui incombera dans la dépense, aussitôt que le projet sera établi.

Nous sommes en 1908, nouvelles élections municipales générales.

Le 10 mai 1908, installation du nouveau Conseil Municipal et élection du maire et de l'adjoint.

Les 12 conseillers municipaux élus lors des élections du 3 mai : Brault Jean, Rocheron François-René, Brocherieux Jean, Brossard Léon, Piochon Louis, Langevin Gérard, Ragot Julien, Morisseau Georges, Delaunay Désiré, Chevreau Louis, Baillou Jules, Herrault Léopold.

Élection du maire : Rocheron François-René (4 voix , 5 bulletins nuls, 2 voix pour Brossard et 1 pour Brault)

Élection de l'adjoint : Brossard Léon (10 voix, 1 voix pour Brault et 1 pour Morisseau)

Comme on peut le remarquer l'élection du maire a donné un résultat très curieux puisque M. Rocheron n'a pas reçu la majorité des voix au sein de son Conseil Municipal, ce qui montre un certain malaise qui amène des réactions dans la presse.

SAINT-CHRISTOPHE. — Dimanche a eu lieu l'élection de la municipalité.

Votants, 12; bulletins blancs, 5; suffrages exprimés, 7.

M. Rocheron, René, 4 voix compris la sienne, élu maire.

M. Brossard, Léon, 10 voix sur 12 votants, élu adjoint.

Le conseil municipal comprend : 7 radicaux, 3 républicains, 1 conservateur sincère, et M. le maire Rocheron, qui ne peut être qualifié que de réactionnaire, s'étant fait patronner au 3 mai par trois listes réactionnaires, dont il a obtenu 100 voix, autrement il aurait échoué.

La réaction coalisée a fait une propagande acharnée, espérant faire échouer la liste municipale républicaine qui est passée au premier tour de scrutin avec une majorité écrasante.

Maintenant, les habitants de Saint-Christophe se demandent quelle autorité le maire pourra avoir auprès de ses collègues du conseil municipal et de ses administrés.

Des républicains amis de la justice et de la vérité.

Article paru dans l'Union Libérale du 23 mai 1908.

Le 12 juin, dans le même journal, on trouve la réponse de M. Rocheron, ici à droite..

Saint-Christophe

Une réponse. — On nous écrit : Dans un article intitulé « Aux amis de la vérité » paru dans la *Touraine républicaine* en date du 3 mai, sous la signature de Voitjuste, un ensoutané furieux de l'échec de son compère Hilarion cherche à attaquer l'honorable M Brossard.

Ce Basile en sera pour ses frais, car, contrairement au vieux proverbe, à Saint-Christophe il peut calomnier à son aise, il n'en restera rien.

Pauvre Voitjuste, l'apôtre de la libre pensée — ainsi vous appelez le citoyen Brossard — a la confiance de ses concitoyens, son passé républicain répond pour l'avenir et depuis seize ans qu'il siège au conseil municipal, il a toujours défendu avec dévouement et activité les intérêts de la commune.

Il n'en est pas de même de votre protégé, l'homme sans couleur politique, qui s'intitule le bienfaiteur de Saint-Christophe — grand Dieu quelle modestie ! — pour avoir doté la petite ville d'un jardin public, de trottoirs, d'un pavillon de mairie (orné de tableaux peints par lui) — quel grand homme ! — et enfin d'une grande usine qu'il fait construire à ses frais.

Malgré ces embellissements, qui n'ont été faits que dans un but électoral, malgré la grande usine où, pour entrer, chaque ouvrier doit aller à la messe et au confessionnal, les électeurs, avec juste raison, préféreront toujours l'homme loyal qui a constamment combattu son drapeau déployé, à l'homme sans politique, ambitieux aux idées rétrogrades, qui rêve de voir un jour Saint-Christophe sous la domination cléricale.

Aussi, les amis de la justice et de la vérité sont-ils sans inquiétude, car jamais M. Hilarion ne sera élu conseiller municipal, le peuple affranchi n'étant pas décidé à faire machine en arrière.

Un groupe de blocards.

Saint-Christophe

Une lettre. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Dans le compte rendu légèrement fantaisiste de l'élection de la municipalité de Saint-Christophe, que vous ont envoyé le 31 mai dernier « Des républicains amis de la justice et de la vérité », on n'hésite pas à me qualifier de réactionnaire, et on ajoute que je me suis fait patronner au 3 mai par trois listes réactionnaires.

Je tiens à protester contre cette épithète et contre cette assertion mensongère. Mon républicanisme a, je pense, fait ses preuves et il est au moins d'aussi bon teint que celui de ces singuliers démocrates qui m'attaquent dans l'ombre et n'ont pas le courage de signer leur nom.

Je n'ai provoqué ni encouragé la confection d'aucune liste d'opposition à la liste municipale, et je n'ai connu que le samedi matin, veille de l'élection, au moment de partir en voyage, les trois listes qui nous ont été distribuées.

Et je puis affirmer que je n'ai pas voté pour moi comme on s'est plu à le dire. Voilà ce que je tenais à déclarer.

ROCHERON,
Maire de Saint-Christophe.

Ci contre, encore un règlement de compte envers Eugène Hilarion qui, malgré ses efforts pour la commune, est loin d'être apprécié de tous les Christophoriens.

Le Conseil continue son projet sur les trottoirs et caniveaux.

Le 28 juin 1908, le Conseil vote sa quote-part dans la dépense nécessaire à la construction de caniveaux et trottoirs sur le chemin de grande circulation N° 72 de St Aubin à Château-Renault dans la partie comprise entre la maison Hilarion et le Carroi des Grands Moulins. Cette somme de 8 467 F sera prise sur le montant d'une souscription de pareille somme faite par M. Eugène Hilarion laquelle est acceptée par le Conseil Municipal.

Le 22 février 1910, le Conseil décide la construction, sur l'ancien Marché aux bestiaux, d'un bâtiment pour loger la pompe à incendie et le 22 mai 1910, il accepte les plans et devis dressés par M. Alcide Guérin, architecte à Tours, concernant l'abri pour la pompe à incendie, le coût prévu est de 1690 F.

Le 14 août 1910, le Conseil décide de niveler la Place principale.

Le 5 février 1911, le Conseil Municipal renouvelle sa demande pour la création d'un poste d'instituteur adjoint, faisant valoir que l'école compte 154 élèves depuis la rentrée.

Nous sommes en **1912**, de nouvelles élections municipales générales sont programmées pour le début mai.

Elles ont lieu les **5 et 12 mai** et voient l'élection des 12 conseillers suivants : Brault Jean, Rocheron François-René, Brocherieux Jean, Brossard Léon, Piochon Louis, Langevin Gérard, Ragot Julien, Morisseau Georges, Delaunay Désiré, Chevreau Louis, Baillou Jules, Rivière Albert .

Le 19 mai, c'est l'installation du nouveau Conseil Municipal et élection du maire et de l'adjoint.

Élection du maire : Brossard Léon (6 voix , 1 bulletin nul, 5 voix pour Rocheron)

Élection de l'adjoint : Brault Jean (6 voix, 4 pour Chevreau et 2 bulletins blancs)

Cette fois, François René Rocheron est battu, il doit abandonner sa place de maire.



Sur cette carte postale éditée à l'occasion de l'inauguration du monument en l'honneur de Fulgence Raymond, en octobre 1913, on le voit à l'extrême gauche.

François René Rocheron continuera à exercer sa profession de notaire et à siéger au Conseil Municipal.

Il se représentera en 1919 et sera élu conseiller, mais ne briguera pas le poste de maire ou d'adjoint.

Le 10 décembre 1919, installation du nouveau Conseil Municipal et élection du maire et de l'adjoint.

Conseillers municipaux élus lors des élections des 30 novembre et 7 décembre : Brault Jean, Bourgoïn Octave, Rocheron François-René, Brocherieux Jean, Piochon Louis, Rivière Albert, Genest Ernest, Pénard Victor, Roche Fernand, Rousseau Placide, Delarbre Victor, Janvion Joseph.

Élection du maire : Bourgoïn Octave

Élection de l'adjoint : Brault Jean

Il ne finira pas son mandat puisque le **3 octobre 1924** il décèdera à son domicile de la Grande Place de Saint Christophe.

Il sera inhumé dans le cimetière de Saint Christophe, mais sa tombe n'existe plus, elle a été relevée récemment.



Sur cette carte postale éditée après 1910, nous apercevons le local tout neuf construit pour abriter la pompe à bras des pompiers, au fond de la place.